

(19)



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11)

EP 1 415 645 A3

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:  
**14.07.2004 Bulletin 2004/29**

(51) Int Cl.<sup>7</sup>: **A61K 7/48**

(43) Date de publication A2:  
**06.05.2004 Bulletin 2004/19**

(21) Numéro de dépôt: **03292410.2**

(22) Date de dépôt: **30.09.2003**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL LT LV MK**

(30) Priorité: **29.10.2002 FR 0213520  
29.10.2002 FR 0213521**

(71) Demandeur: **L'OREAL  
75008 Paris (FR)**

(72) Inventeurs:  
• **Noel, Christine  
94260 Fresnes (FR)**  
• **Livernette, Anne-France  
75012 Paris (FR)**

(74) Mandataire: **Rasson, Catherine  
L'OREAL - D.I.P.I.  
25-29 Quai Aulagnier  
92600 Asnières (FR)**

(54) **Composition sous forme d'émulsion huile-dans-eau et ses utilisations notamment cosmétiques**

(57) La présente invention se rapporte à une composition pour application topique sous forme d'émulsion huile-dans-eau comprenant une phase huileuse dispersée dans une phase aqueuse, et un polymère hydrophile, caractérisée par le fait qu'elle contient (1) au moins un organopolysiloxane élastomère et (2) au moins un dérivé lipophile choisi parmi les dérivés lipophiles d'acide salicylique et les dérivés lipophiles d'aminoacide.

Le dérivé lipophile permet d'obtenir une composition stable même en présence de quantités élevées

d'organopolysiloxane élastomère.

La composition de l'invention présente l'avantage d'être stable et douce à l'application. Elle peut constituer notamment une composition cosmétique.

L'invention concerne également l'utilisation de la composition selon l'invention notamment pour lutter contre les signes du vieillissement de la peau et/ou pour améliorer l'éclat du teint de la peau.



Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 03 29 2410

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	EP 1 055 406 A (OREAL) 29 novembre 2000 (2000-11-29) * page 8, ligne 30 - ligne 33; revendications 1-24 *	1,7-24	A61K7/48
Y	---	1-24	
Y	EP 1 243 250 A (OREAL) 25 septembre 2002 (2002-09-25) * colonne 10, alinéa 55; revendications 18-20,23,29 * * colonne 10, alinéa 57 * * colonne 12, ligne 57 - colonne 13, ligne 8 *	1-24	
Y	EP 1 172 077 A (OREAL) 16 janvier 2002 (2002-01-16) * alinéa '0030!; revendication 1 *	1-24	
Y	FR 2 771 633 A (SEPPIC SA) 4 juin 1999 (1999-06-04) * page 11, ligne 12 - page 12, ligne 4; revendications 1,12-17 *	1-24	
X	WO 02/03952 A (PROCTER & GAMBLE) 17 janvier 2002 (2002-01-17) * page 56, ligne 4 - ligne 5; revendications 1,3,10; exemple 15 * * page 32, ligne 15 - ligne 20 * * page 10, ligne 7 - page 14, ligne 11 * * page 19, ligne 26 - page 22, ligne 8 *	1,6-11, 18-24	A61K
Y	EP 0 970 690 A (OREAL) 12 janvier 2000 (2000-01-12) * revendications 1,5,13,16,17; exemples *	1-24	
	---	-/-	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
MUNICH	14 mai 2004	Pregetter, M	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			



Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 03 29 2410

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	EP 0 739 619 A (OREAL) 30 octobre 1996 (1996-10-30) * page 5, ligne 56 – page 6, ligne 6; revendications 1,12-16,20,23,25; exemples 3,10 *	1-24 -----	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
MUNICH	14 mai 2004	Pregetter, M	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			



## Office européen des brevets

**Numéro de la demande**

EP 03 29 2410

## **REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES**

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

## **ABSENCE D'UNITE D'INVENTION**

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prétaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

Office européen  
des brevetsABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION  
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE BNuméro de la demande  
EP 03 29 2410

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

## 1. revendications: 1 (partielle), 4, 5, 6-24 (toutes partielles)

Composition sous forme d'émulsion huile-dans-eau caractérisée par le fait qu'elle contient un polymère hydrophile, (1) au moins un organopolysiloxane élastomère et (2) au moins un dérivé lipophile d'aminoacide; Utilisations cosmétiques de cette composition et procédé de traitement cosmétique en appliquant cette composition.

## 2. revendications: 1 (partielle), 2, 3, 6-24 (toutes partielles)

Composition sous forme d'émulsion huile-dans-eau caractérisée par le fait qu'elle contient un polymère hydrophile, (1) au moins un organopolysiloxane élastomère et (2) au moins un dérivé lipophile d'acide salicylique; Utilisations cosmétiques de cette composition et procédé de traitement cosmétique en appliquant cette composition.

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 03 29 2410

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

14-05-2004

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1055406	A	29-11-2000	FR BR EP JP JP US	2794125 A1 0001817 A 1055406 A2 3483831 B2 2001019850 A 6465402 B1	01-12-2000 06-02-2001 29-11-2000 06-01-2004 23-01-2001 15-10-2002
EP 1243250	A	25-09-2002	FR CA EP JP US	2822377 A1 2378644 A1 1243250 A1 2002293718 A 2002182238 A1	27-09-2002 23-09-2002 25-09-2002 09-10-2002 05-12-2002
EP 1172077	A	16-01-2002	FR AT DE DE EP ES JP US	2811564 A1 240712 T 60100287 D1 60100287 T2 1172077 A1 2199205 T3 2002068935 A 2002035182 A1	18-01-2002 15-06-2003 26-06-2003 11-03-2004 16-01-2002 16-02-2004 08-03-2002 21-03-2002
FR 2771633	A	04-06-1999	FR EP WO	2771633 A1 0983055 A1 9927902 A1	04-06-1999 08-03-2000 10-06-1999
WO 0203952	A	17-01-2002	AU AU BR BR CA CA CN CN CZ CZ EP EP JP JP WO WO US US	7193001 A 7328601 A 0112048 A 0112430 A 2413271 A1 2413276 A1 1441665 T 1446072 T 20030028 A3 20030087 A3 1313427 A2 1299080 A2 2004506613 T 2004502716 T 0203952 A2 0203930 A2 2003049212 A1 2002022040 A1	21-01-2002 21-01-2002 17-06-2003 08-07-2003 17-01-2002 17-01-2002 10-09-2003 01-10-2003 16-04-2003 14-05-2003 28-05-2003 09-04-2003 04-03-2004 29-01-2004 17-01-2002 17-01-2002 13-03-2003 21-02-2002
EP 0970690	A	12-01-2000	FR	2780646 A1	07-01-2000

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 03 29 2410

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

14-05-2004

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0970690 A		EP 0970690 A1 JP 2000026274 A	12-01-2000 25-01-2000
EP 0739619 A	30-10-1996	FR 2733417 A1 DE 69600140 D1 DE 69600140 T2 EP 0739619 A1 ES 2114338 T3 JP 2911402 B2 JP 8302389 A US 6162834 A US 6579907 B1	31-10-1996 19-02-1998 23-04-1998 30-10-1996 16-05-1998 23-06-1999 19-11-1996 19-12-2000 17-06-2003